

Compte-rendu du premier conseil d'école

Mardi 15 mars 2022

Fonction	NOM	Présent.e	Excusé.e	Absent.e
Membres :				
Directeur – Président	Mme OSTER-BOULEY	x		
IEN ou représentant :	Mme LUCAS		x	
Maire et représentant	Mme BOMPAS	x		
	M MAITRE		x	
Enseignants :	MANDRIES	x		
	Mme CLERC		x	
	Mme COLSON	x		
	Mme CONTAT	x		
	Mme DA COSTA		x	
	M DEBIEVRE	x		
	Mme DENIAU	x		
	M FLACHAT		X	
	Mme GACHET		X	
	Mme GIRAUD	x		
	Mme GRANELLO		X	
	Mme MULLER	x		
	Mme PECOLO	x		
	Mme PEREIRA	x		
	Mme RAMBAULT		X	
	Mme RAYNAUD	x		
	M VIAND	x		
DDEN :	M MOUNIER	x		
Parents titulaires : (avec voix délibérative)	Mme AELION		X	
	Mme BONNET	x		
	M BOYER	x		
	Mme CANALES TORREJON	X		
	Mme COLANTUOMO	X		
	Mme COLLOT	x		
	Mme LEROY	x		
	Mme MOULIS	x		
	Mme OUDET	x		
	M PERROUX			
	Mme PICCOLO	x		
	Mme SAMUEL	x		
	Mme DESTREMONT	x		
Invités :				
Parents suppléants : (sans voix délibérative)				
	Mme EXCOFFIER	X		
	Mme JOLLIOU	X		
	Mme PEGAZ-HECTOR	X		
	Mme RUFER	X		

1. Retour sur les questions en suspens lors du 1^{er} conseil d'école

Nous traiterons ici des points dont les réponses avaient dû être différées lors du 1^{er} conseil d'école et qui ne seront pas abordées dans la suite du conseil. Certains de ces points se trouvent dans les questions posées par les parents au conseil d'école.

- Les jeux de cour : nous avons été interrogés sur les propositions faites aux élèves durant les temps de récréation :

> Chaque classe a un ballon en mousse qui peut être sorti lorsque la cour est sèche. Nous veillons à ce que ce ballon circule et ne soit pas toujours attribué aux mêmes élèves. Nous veillons également à ce que les jeux de ballon, la plupart du temps le football, n'empêche pas les enfants qui ne voudraient pas y jouer de disposer d'un espace suffisant pour jouer à autre chose. Les ballons apportés de la maison sont autorisés à condition qu'ils soient en mousse. Il se peut que ponctuellement nous demandions à un enfant de ne pas jouer avec son ballon car il y a déjà de nombreux autres ballons dans la cour. L'espace de cour doit être partagé. L'école a également autorisé les cordes à sauter ou les élastiques ramenés de la maison. De nombreux enfants, filles comme garçons,

se sont emparés de cette proposition. L'avantage de ces jeux c'est une proposition alternative au ballon et qui permet également de développer les interactions sociales.

Enfin, l'école a doté chaque classe d'une boîte de billes. Elles sont à disposition des élèves qui peuvent y jouer librement durant les temps de récréation.

Les parents interrogent aujourd'hui le conseil d'école sur la possibilité de tracer des marelles au sol ?

La mairie s'interroge par rapport à l'utilité sachant que des 4 marelles et un morpion sont déjà tracées et peu investies par les élèves. Le cloisonnement dû au covid a pu entraver l'utilisation, à revoir donc en fonction de la réorganisation des zones.

- Les parents interrogent la mairie et l'école sur le temps périscolaire du midi :

> La directrice s'est rapprochée de M Diche et du personnel municipal en charge de la cantine pour définir ensemble des jeux et du matériel sportif pouvant être proposés sur le temps de cantine. Certaines propositions ont été adoptées, d'autres semblent plus complexes à mettre en place. L'école souligne tout de même une gestion du matériel commun assez complexe : dégradation ou disparition de matériel, prêt de matériel non adapté aux élèves...

Mme BOMPAS : Depuis 2 ans, la commune, associée à la commission scolaire (parents), ont réfléchi et proposé des activités (traçage morpion, livres, coloriages, cerceaux, ballons...) afin d'ouvrir le champ d'activité durant la pause méridienne. Les protocoles COVID n'ont pas facilité la mise en place mais le constat reste que le personnel est un peu déçu de l'attitude des enfants qui cassent du matériel (revues déchirées, cerceaux cassés, balles jetées à l'extérieur de l'enceinte) Il faut trouver l'équilibre dans la proposition du matériel.

Concernant le climat / la surveillance de la cour : il y a deux animateurs ACEJ en plus pour les jours les plus chargés. Depuis la rentrée de janvier un surveillant supplémentaire a également été positionné. Il y a en moyenne 25 enfants par surveillant.

> Une partie du personnel a commencé les formations sur :

- La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil.
- Prévention et la régulation des situations conflictuelles entre et avec les enfants de 3 à 12 ans.
- Accompagnement éducatif pendant la pause méridienne

> Certains parents proposent de venir bénévolement en renfort du personnel dans la cour sur le temps de midi : quelle réponse apporter ?

Mme BOMPAS refuse la proposition des parents car il s'agit de professionnels qui surveillent ce temps.

Elle déplore particulièrement l'attitude des enfants qui ne respectent pas le matériel.

Il y a peut-être eu trop de matériel sorti.

La directrice trouve que l'on tend vers quelque chose de plus acceptable mais qu'il y a une nécessité d'aiguiser le regard des animateurs car les enfants sur ce temps plus long qu'une récréation vont tester les limites et le cadre.

Le choix des musiques passées pour aller à la cantine est complètement inadapté (vulgarité,..) et il est demandé de sensibiliser les surveillants sur ce point.

Retour de l'ACEJ (Séverine MANNIEZ- Directrice pédagogique) à Anne-Laure BOMPAS concernant ce point lors du conseil :

« Après vérification auprès de mon équipe, il est vrai que Céline diffuse de la musique durant le temps méridien. Cependant, elle ne diffuse que de la musique dont elle connaît les paroles ou vérifie ces dernières sur internet lorsque que les enfants la sollicitent. Il est donc arrivé à plusieurs reprises qu'elle refuse une demande des enfants si les paroles des chansons ne lui convenaient pas. »

Retour de l'ACEJ (Séverine MANNIEZ- Directrice pédagogique) à Elodie OSTER-BOULEY concernant ce point lors du conseil : « un point sera refait avec l'animatrice concernée de façon à ce que cela ne se reproduise pas ».

> le contrat de suivi des enfants qui existait un temps entre l'ACEJ, la cantine et l'école avait été mis en place pour la gestion des élèves au comportement particulièrement perturbateur. Ce contrat était mis en place à titre exceptionnel et doit le rester, sinon il perdrait toute sa valeur. Cette année, nous n'avons pas d'élève pour lesquels ce contrat semble pertinent.

- les parents demandent quelle aide ils pourraient apporter à l'équipe dans la gestion des déchets et des vêtements oubliés : une sensibilisation a été menée dans l'école, auprès des élèves et aujourd'hui nous constatons une nette diminution des déchets dans la cour et des vêtements oubliés.

De surcroît les classes de CP et de CE1 vont bénéficier d'une intervention de Grand Lac sur la gestion des déchets et le tri. A cette occasion le composteur de l'école va être remis en route.

2. Situation sanitaire : organisation et bilan

Depuis lundi 14 mars, les établissements scolaires sont repassés au protocole sanitaire de niveau 1.

Les mois de novembre, décembre et janvier ont été particulièrement difficiles.

Entre les protocoles sanitaires annoncés au dernier moment et la gestion administrative particulièrement lourde qui incombait aux enseignants comme à la directrice, les mois de novembre à février ont été particulièrement agités.

De nombreuses classes n'ont pas eu leur effectif complet un seul jour durant ces 3 mois.

Dans ces conditions, il est particulièrement complexe d'assurer le suivi des apprentissages de tous les élèves tant la variation d'effectif d'un jour à l'autre est importante, et ce malgré un plan de continuité pédagogique travaillé en amont par l'équipe enseignante et qui a porté ses fruits.

Nous savons également que cela a été très compliqué à gérer pour les familles. Les demandes de tests, d'attestations à fournir, de garde d'enfant à organiser du jour pour le lendemain, a éprouvé, à juste titre, de nombreuses familles.

La directrice tient à remercier très sincèrement l'ensemble des familles qui malgré les sollicitations fréquentes ont joué le jeu jusqu'au bout et ont été solidaires de l'équipe enseignante. Cela a été d'une grande aide pour l'ensemble de l'équipe.

Si les contaminations semblaient nettement diminuer pour les élèves de l'école avant les vacances de février, ce n'est plus du tout le cas en ce moment. Depuis le retour des vacances, l'école connaît un rebond des contaminations avec une moyenne de deux élèves déclarés positifs par jour.

Lavage des mains et aération restent la règle.

Un élève testé positif se voit contraint de maintenir un isolement de 5 jours minimum. Si au bout des 5j il effectue un test PCR ou antigénique et que ce dernier est négatif, il peut revenir à l'école le 6^{ème} jour. Sinon il observe 7 jours d'isolement à compter de la date du test.

La continuité pédagogique à distance continue à avoir lieu, pour les élèves malades uniquement, selon les modalités définies par chaque enseignant en début d'année.

Aujourd'hui, nous sommes en niveau 1 du protocole sanitaire :

- si un élève d'une classe est positif, toute la classe devra effectuer un autotest à J2. Si ce test est négatif, la scolarité se poursuit normalement, si le test est positif, l'enfant testé positif est alors isolé.

Plus de délai d'une semaine entre deux salves de test

- le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur depuis le 28/02

- le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire depuis le 14/03

- la pratique du sport en intérieur (comme en extérieur) peut reprendre, sans port du masque

- la pratique des activités sportives telles que la piscine ou la patinoire peut de nouveau avoir lieu

- le respect des gestes barrière et particulièrement du lavage des mains reste en vigueur

- le brassage (limité aux élèves d'un même cycle dans notre école) est autorisé.

Cela a un impact direct sur l'organisation des récréations.

Nous avons mis en place depuis le 7 mars une nouvelle organisation des services de récréations. Les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) sortent en récréation de 9h45 à 10h et de 14h45 à 15h. Ils disposent de l'entièreté de la cour, le plateau sportif du bas est réservé au jeu de ballons.

Les élèves de cycle 2 (Cp, CE1, CE2) sortent en récréation de 10h05 à 10h20 et de 15h05 à 15h20. Le plateau sportif du bas est réservé au jeu de ballons avec une séparation des CP/CE1 et des CE2 en raison des disparités de capacités motrices. Sur le reste de la cour, les 3 niveaux sont brassés.

Nous avons opté pour une « zone calme » sur le fond de la cour, près de l'Algeco : dans cette zone, ni ballon, ni élastique, ni corde, ni jeu type « loup touche touche », c'est une zone pour se poser. Cela permet également aux élèves de l'Algeco d'avoir un peu plus de calme lorsque les autres classes sont dans la cour.

Les parents évoquent que des grands empêcheraient les plus jeunes d'accéder aux toilettes sur le temps de midi. Ne pas hésiter à venir chercher un adulte en cas de problème.

Les goûters du matin sont autorisés dans la cour de récréation : nous insistons sur la nécessité d'avoir un goûter qui répondent aux besoins alimentaires des élèves.

3. Prévisions d'effectif pour la rentrée 2022

L'école compte aujourd'hui 335 élèves. Depuis le dernier conseil d'école, 5 élèves ont quitté l'établissement, 3 sont arrivés.

Pour la rentrée prochaine, nous accueillerons (d'après les chiffres actuels) 61 élèves en CP et 83 élèves de CM2 quitteront l'école.

L'effectif sera alors de 313 élèves répartis de la façon suivante :

- 61 élèves de CP
- 72 élèves de CE1
- 58 élèves de CE2
- 52 élèves de CM1
- 70 élèves de CM2.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier d'ici la rentrée.

D'après les opérations de carte scolaire qui se sont tenues au début du mois de mars, l'école élémentaire de Grésy ne devrait pas fermer de classe à la rentrée prochaine.

Cela s'explique par deux phénomènes :

- il a été signalé que de nombreux logements étaient en cours de constructions et seraient livrés courant de l'année scolaire prochaine.
- une demande nationale a été faite de limiter le nombre d'élèves à 24 en classe de GS, CP et CE1. Si le nombre d'élèves ne doit pas excéder 24 dans ces niveaux, il faut veiller à ce que dans les classes supérieures cela ne se traduise pas par une augmentation trop importante du nombre d'élèves par classe.

La directrice attire l'attention sur deux points supplémentaires :

- avec l'arrivée du nouveau DASEN les opérations de carte scolaire ont légèrement été modifiées. Les ouvertures et les fermetures de classe qui sont absolument certaines pour la prochaine rentrée ont déjà été annoncées. Pour toutes les autres écoles, une surveillance accrue sera apportée aux effectifs et une ouverture ou une fermeture de classe pourra avoir lieu même pendant les vacances scolaires d'été. Il faut donc rester prudent.
- concernant la constitution des futures classes : cette compétence relève uniquement du conseil des maîtres. Le conseil des maîtres est la seule instance habilitée à former les classes et à répartir les élèves dans les classes en tenant compte, bien entendu, de divers critères (autonomie, répartition fille/garçon, niveau scolaire, comportement, affinités ou au contraire incompatibilité entre certains élèves...) En aucun cas la directrice ne permettra que cette compétence soit discutée.

4. Sécurité

Le nouveau système d'alarme a été installée dans l'école durant les vacances d'hiver. Il est regrettable que l'équipe pédagogique n'ait pas été informée de cette installation et n'ait pas été consultée quant à l'emplacement des boîtiers dans les classes. Certains boîtiers sont placés particulièrement bas et donc facilement déclenchables par les élèves.

En outre, si l'alarme est déclenchée depuis le bureau de direction, il n'y a qu'une sonnerie possible, c'est l'alarme « générale ». On ne peut alors pas choisir entre les 4 fonctionnalités : intrusion, inondation, produits toxiques ou séisme. A chacune de ces 4 fonctionnalités correspond une sonnerie différente. Il est regrettable que si l'alarme est déclenchée depuis le bureau, les enseignants dans les classes ne peuvent pas savoir à quel danger est exposé l'école. Cela est possible uniquement si l'alarme est déclenchée dans une classe. La directrice interroge donc la municipalité : serait-il possible d'installer le même boîtier dans le bureau de direction que dans les classes ?

La directrice a été formée à l'utilisation de ces alarmes le vendredi 11/03 : elles fonctionnent bien, l'utilisation est aisée et répond à la demande de sécurité.

La directrice doit maintenant former ses collègues à l'utilisation avant de pouvoir envisager un exercice PPMS. Cette exercice PPMS devrait avoir lieu avant les prochaines vacances.

Le 2^{ème} exercice incendie a eu lieu mardi 15/03. Les collègues avaient été prévenus du jour (mais pas de l'horaire) de l'exercice. L'exercice s'est déroulé avec la participation du service technique de la mairie.

Un feu a été simulé au niveau du bureau de la directrice : les classes de Mme PEREIRA, de M ANDRIES et de Mme MULLER et Mme RAYNAUD qui sortent habituellement par l'entrée principale ont été obligées de contourner cet obstacle et d'évacuer par la porte arrière où d'autres classes sortent également.

L'évacuation s'est faite dans le calme et en 1min42.

Dans la classe de Mme GIRAUD il y avait une remplaçante.

La bibliothèque avait été prévenue qu'un exercice aurait lieu dans la matinée. Il y avait une classe de maternelle (non prévenue) : l'évacuation a eu lieu dans le calme.

Une personne de la cantine arrivait au moment du déclenchement de l'alarme pour récupérer les paniers repas : elle a patienté jusqu'à la fin de l'exercice.

Cet exercice a permis de mettre le doigt sur un dysfonctionnement important du système d'évacuation : les classes de M RAYNAUD, Mme MULLER et M ANDRIES franchissent respectivement 2 et 3 portes coupe-feu pour évacuer. Cela ne doit pas être le cas : aucune porte coupe-feu ne doit être ouverte à partir du moment où l'alarme est déclenchée. Nous devons donc revoir les consignes d'évacuation. La piste envisagée serait donc une évacuation latérale pour les classes du RDC et la classe de M DEBIEVRE et une évacuation par la porte à l'arrière du bâtiment (vers l'Algeco pour toutes les classes de l'étage). Peu importe la situation, la classe de M ANDRIES doit évacuer par le petit escalier situé dans la classe pour ne pas se retrouver piégée entre deux portes coupe-feu.

Pour la fermeture des classes du bas Monsieur Debièvre propose que les portes-fenêtres aient des grooms.

Cette évacuation doit être retravaillée avec le service technique et les pompiers.

Concernant la question des parents d'élèves sur l'installation du portillon près de la bibliothèque : il avait été dit au 1^{er} conseil d'école que cette question serait traitée lors des travaux d'agrandissement de l'école.

Concernant les listes de bus : il y avait effectivement eu un flottement suite au départ de M Kindermann. Actuellement, nous sommes revenus au fonctionnement initial : la liste des élèves est cochée selon la demande faite aux parents en début d'année. Et les enseignants corrigent s'il y a un changement du matin pour le soir.

Les parents interrogent la municipalité sur la sécurisation des passages piétons aux alentours de l'école : y'a-t-il des personnes en « gilets jaunes » pour faire traverser les enfants ?

Réponse Anne-Laure BOMPAS : La demande de sécurisation par les parents concerne des passages piétons entre le parking et le parvis de l'école. Il n'y a pas de personnes « gilet jaune » prévu, il faut que les parents accompagnent les enfants une fois qu'ils sont garés.

Pour les passages piétons vers le collège, une étude est en cours pour voir trouver la signalétique appropriée.

La Rue de l'Europe est-elle bien à double sens de circulation ? le marquage des panneaux de signalisation indiquent bien le sens de circulation.

La police municipale a demandé de rappeler que le dépose-minute n'est pas un lieu de stationnement. Il semble tout de même que ce système fonctionne.

5. Entretien des locaux et travaux

Nous avons été interrogés sur le remplacement des tâches que pouvaient effectuer M Kindermann.

Il est certain que le départ de M Kindermann a engendré des inquiétudes et des ajustements ont nécessairement dû être trouvés.

M Kindermann habitait dans l'école et y travaillait depuis plus de 20 ans. M Cambier a pris en charge la majorité des tâches qui incombait à M Kindermann très récemment : il n'a pas encore les mêmes réflexes ni les mêmes habitudes et cela engendre parfois de légers dysfonctionnements (notamment sur la gestion du stock de papier essuie-main sur lequel nous ont interrogé les parents). Il est cependant à noter qu'à chaque demande faite par l'école, la municipalité fait son maximum pour y répondre. S'il est vrai que nous n'avions que peu de choses à demander à M Kindermann car il anticipait tous les éventuels désagréments, il faut cependant noter que dès que nous demandons ou signalons quelque chose à M Cambier, la demande est prise en compte et une réponse efficace est apportée rapidement et toujours avec le sourire.

L'ensemble de l'équipe tient à remercier M Cambier pour sa réactivité et son attitude.

La vidéo surveillance est mise en place sur Grésy, elle identifiera 80% du trafic entrant sur Grésy.

Une caméra dôme va être mise en place sur le secteur du collège et permettra un zoom sur la cour de l'élémentaire.

L'école interroge la municipalité sur le réglage de la sonnerie : plusieurs demandes ont déjà été formulées dans ce sens et il semblerait que le service technique ait des difficultés à régler les sonneries pour les heures d'entrée et de sortie en récréation. Il en va du bon fonctionnement de l'école ; la directrice demande donc à ce qu'une solution soit trouvée à court terme.

- Depuis le conseil d'école, ce sujet est clos. L'école remercie la persévérance du service technique.

Le visiophone demandé par la directrice au mois de septembre a bien été installé devant la classe 5.

6. Bilan des actions pédagogiques

Les actions pédagogiques que nous allons vous exposer s'inscrivent toutes dans le projet d'école. Ce sont des projets particuliers qui viennent en complément des apprentissages quotidiens en classe mais qui doivent nécessairement répondre aux compétences demandées par les programmes officiels. Aussi chaque enseignant exposera pour sa classe les projets du 2nd trimestre en veillant à préciser chaque fois à quelle fin ces actions sont menées.

<i>Dates</i>	<i>Classes</i>	<i>Sorties/projets/lieux</i>	<i>Apports pour les élèves</i>
PARCOURS CITOYEN			
Janvier 2022	Classes 10, 11, 12 et 13	Dans le cadre de la semaine paralympique, intervention d'un sportif en situation de handicap qui tente de concourir aux JO de Paris 2024.	Beaucoup d'intérêt pour les enfants. A permis d'évoquer le dépassement de soi et l'inclusion dans le sport. Au niveau de l'empathie, de la bienveillance les enfants ont été très réceptifs. Très porteurs même dans la relation entre enfants.
8/03	Classes 10, 11, 12 et 13.	Permis internet avec la Gendarmerie	A permis un échange sur leur « relation » avec internet. Cela a permis d'évoquer le positionnement des parents, la protection des mineurs, la gestion des données.

			Il est demandé aux parents de lire le livret remis aux enfants avec eux. Cela permettra aux élèves de valider un « permis » internet.
Mars-avril-mai 2022	Classes 11, 12 et 13	Création d'un Escape Game sur le thème du harcèlement en partenariat avec l'école de la Biolle. Les élèves créent le scénario et les décors puis l'équipe de la Biolle fera jouer l'équipe de Grésy et inversement.	Traiter du harcèlement et surtout de sa prévention à travers la conception d'un jeu qui doit permettre de donner des outils aux élèves pour désamorcer une situation de harcèlement.
08/03/2022	Classes 6 et 7	Permis piéton avec la gendarmerie	Les élèves sont formés afin de savoir se déplacer.
mars, avril et mai 2022	classes 6 et 7	Sorties avec Aqualis (en lien avec le Lac du Bourget, faune, flore, paysages, environnement)	Travailler sur l'écosystème et la chaîne alimentaire du lac
Mars 2022	Classes 1, 2, 4 et 5	Animations sur le tri et le recyclage avec l'intervention de Grand Lac	Sensibiliser au tri du déchet et au compostage.
Printemps 2022	Classes 6 et 7	Suite du projet de la graine à la graine avec la municipalité	Observer l'ensemble du cycle de la croissance de la graine.

PARCOURS ÉDUCATIFS DE SANTÉ

Toutes les classes ont accès au centre omnisport, gymnase, salle de danse, dojo et boulodrome, en concertation avec les professeurs d'EPS du collège qui transmettent à l'école, le planning d'occupation du centre omnisport de chaque période.			
Mars - Avril	Les élèves de cycles 2	Intervention du Club de Football d'Aix les Bains pour un cycle « jeux et sports collectifs, vers le handball » pour les cycles 2.	Apprendre à faire des passes, se déplacer sur le terrain, prendre part aux jeux en assumant plusieurs rôles (attaquant, défenseurs, arbitre), respecter les règles, coopérer.
Janvier-Février	Classes 9 et 10	6 séances de ski de fond à Crolles	S'initier à la glisse, glisser pour se déplacer mais aussi pour atteindre un objectif. Acquérir de la technique et pratiquer une activité ludique.
Mars-avril	Classes 8 et 13		<i>Merci aux parents accompagnateurs.</i>
De mars à juin	Classes 8 et 9	Projet « Raquettes et orientation » en lien avec la découverte de l'environnement montagnard avec un accompagnateur moyenne montagne 5 sorties Crolles et Plateau du Revard	Se repérer sur une carte, Se repérer dans un milieu inconnu. Découvrir la faune et la flore de la montagne.
Du 28/03 au 1/04	Classe 11 et 12	Classe de neige à Valmeinier	Activité de glisse – Vivre ensemble – Travail sur le milieu montagnard
23/01/2022	Classe 3	Découverte du Milieu Montagnard, balade et raquette et ateliers découverte à Crolles.	Se repérer dans le temps + objectifs sportifs
Janvier 2022	Classes 6 et 7	Sorties raquettes sur le plateau du Revard.	Découvrir le milieu, les adaptations au froid de la faune et la flore.

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis le 01/10	Toutes les classes	Séances de bibliothèque avec prêt de livres et lectures offertes.	Développer le lien avec le livre, donner le goût de la lecture, profiter d'une structure culturelle de proximité.
-----------------	--------------------	---	---

Depuis le 03/01	Toutes les classes	Projet musical sur le thème de la musique classique qui donnera lieu à 2 représentations pour les parents (cycle 2 – cycle 3). Pauline Bertail travaille avec les cycles 2 et Clément Daynach avec les cycles 3.	Ce projet riche permet de travailler toutes les compétences en lien avec l'art musical (développer l'écouter, participer à une œuvre collective...) mais c'est également un projet fédérateur pour toute l'école. <i>Dates de rendu de travail à communiquer rapidement aux familles.</i>
01/03	Toutes les classes	Participation au Carnaval : sous l'impulsion de l'APE, tous les élèves ont décoré un masque et sont venus déguisés à l'école. Les élèves de maternelle ont défilé dans la cour de l'école élémentaire lors des récréations du matin.	(Re)découvrir une fête populaire traditionnelle, créer de la convivialité et un partage commun à toute l'école.
03/03	Classes 4 et 5 + ce1 de M Debièvre	2 ^{ème} séance d'école et cinéma : Kerity, La maison des contes, Cinéma le Victoria	Permet aux enfants de vivre une projection de qualité. Travail en amont sur réalisateur, technique de tournage... Permet également de travailler sur le ressenti
18/03	Classe 4 et 5	Sortie au musée du cinéma d'animation à Annecy	Découvrir les techniques du cinéma d'animation.
1/04/2022	Classe 4 et 5	2 séances avec Folioscope pour lancer dans la création d'un film d'animation	Réaliser des jouets optiques + faire tourner un cinéma d'animation

- Evaluations nationales :

Du 28/02 au 13/03, tous les élèves de CP ont passé les évaluations nationales de mi-parcours dans les domaines du français et des mathématiques. Elles ont été reportées par rapport aux dates initialement prévues en janvier 2022 en raison de la crise sanitaire.

Chaque enseignant a saisi les résultats (la correction est automatisée) via l'application nationale et a reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de sa classe.

Les résultats sont transmis aux parents.

Concernant l'école de Grésy les résultats sont satisfaisants et se situent au-dessus du niveau national. Cela n'empêche pas d'avoir des élèves en difficulté voire en très grande difficulté scolaire.

Ces évaluations nationales viennent en complément des évaluations effectuées par les enseignants au fil des apprentissages de la classe, elles concernent tous les élèves.

- Les séances de natation prévues pour les élèves du CP au CE2 n'ont pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Face à la flambée de l'épidémie aux mois de décembre/janvier et février, il avait été décidé pour notre département d'annuler les séances de natation prévues pour les scolaires sur ces mois.

Il avait été question, à un moment donné, de déplacer les séances des élèves de CP des classes de M VIAND et de Mme PEREIRA au mois de mars ; cela n'a finalement pas pu avoir lieu.

Nous regrettons évidemment cette situation mais n'avons aucune solution à apporter. Dans le département, comme dans de nombreuses autres régions, la priorité est donnée aux élèves de cycle 2 pour les séances de natation. Les plannings des séances sont établis, par les circonscriptions, au mois de juin de l'année précédente et ne peuvent plus être modifiées par la suite. Tous les créneaux sont pourvus pour l'année scolaire suivante, il n'y a donc pas de possibilité de « rattrapage » pour les élèves qui n'auraient pas pu bénéficier de ces séances de natation.

Nous savons que sur l'école certains élèves n'ont bénéficié d'aucune séance de natation durant leur scolarité en cycle 2 : malheureusement l'école ne pourra pas répondre à ce manque, non pas par manque de volonté mais par impossibilité logistique.

Les élèves qui bénéficient d'une classe voile (classe 7, 10 et 13 cette année) iront à la piscine Aqualac le 3 Mai 2022 pour 1 séance afin de passer le test d'aisance aquatique nécessaire à la pratique de cette activité, mais il n'y aura pas de séance de natation à proprement parler.

Ce sera donc « malheureusement » aux parents de pallier ce manque.

- Prévention du harcèlement : plusieurs actions sont menées cette année sur l'école en faveur de la prévention du harcèlement sous toutes ses formes et auprès de tous les élèves.

L'ambiance générale de l'école est bonne et bien moins tendue que ce qui avait pu être observé l'an passé. Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de l'équipe est mobilisé pour que ce climat apaisé se poursuive.

Nous avons cependant à déplorer une situation de harcèlement depuis le début de l'année scolaire. Des actions ciblées ont été menées et sont encore en cours pour que cette situation ne se reproduise pas.

Comme évoqué précédemment, la gendarmerie est déjà intervenue auprès des élèves de CM1 et CM2. Nous l'avons sollicité dès le début de l'année scolaire mais leur intervention n'a pas pu avoir lieu plus tôt dans l'année.

Les CM2 participent à un projet de grande ampleur (Escape Game évoqué précédemment) sur le thème du harcèlement entièrement financé par la mairie et la région. Nous remercions la mairie pour leur intérêt à ce sujet.

Il y aura une présentation du plan harcèlement par M LEDOUIT (Conseiller pédagogique) lors d'un conseil des maîtres au mois d'avril. Les enseignants élaboreront ce document qui sera présenté au premier conseil d'école.

7. Besoins informatiques : états des lieux et besoins

L'équipe enseignante a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour car le déficit en dotation informatique et les problèmes récurrents rencontrés dans presque toutes les classes nécessitent une prise en compte rapide dans l'intérêt des élèves et des enseignants.

Les parents soulèvent que ce point avait déjà été abordé lors du 1^{er} conseil d'école et qu'il est dommage qu'à ce jour aucune réponse n'ait pu être apportée.

L'équipe enseignante reconnaît encore une fois que l'équipement actuel en vidéoprojecteur est d'une grande qualité et que cet investissement a été conséquent mais aujourd'hui le matériel informatique à destination des élèves (notamment) manque cruellement et cela met en péril l'acquisition de certaines notions du programme de l'éducation nationale.

Après des discussions houleuses entre les parents, la mairie, l'équipe enseignante et le DDEN sur l'équipement informatique et sur la nécessité d'une maintenance informatique, il a été acté que la mairie proposerait une rencontre avec l'équipe enseignante pour évaluer les besoins et budgétiser l'investissement nécessaire.

M Mounier (DDEN) souhaite participer à la réflexion sur ce point.

Remerciements à :

- La commune de Grésy pour son aide financière, matérielle et logistique.
- M Cambier pour son investissement dans le bon fonctionnement de l'école
- L'APE pour l'organisation de nombreuses manifestations qui permettront de financer les projets pédagogiques à venir
- L'ensemble des parents qui se sont montrés particulièrement compréhensifs et bienveillants dans la gestion de la crise sanitaire
- Les parents d'élèves remercient les enseignants pour leur motivation et leur engagement malgré le contexte

<i>Anne-Laure Bompas,</i>	<i>Elodie Oster-Bouley,</i>	<i>Vanessa Colson,</i>
<i>Adjointe vie scolaire et culture et de la coordination des services</i>	<i>Directrice</i>	<i>Secrétaire</i>
		